



Sakaraha. La campagne du MAPAR avant l'élection refaite du 13 novembre 2015

Gros scandale dans la Commune rurale de Vineta Andamasiny (district de Sakaraha) où l'élection communale vient d'être refaite sur injonction du Tribunal administratif, le vendredi 13 novembre dernier, à l'issue de laquelle le MAPAR a battu le HVM (642 voix contre 442) selon les résultats provisoires.

Eh bien le HVM a opéré sa magie : un jugement du Conseil d'Etat, après une audience soi-disant tenue le 12 novembre 2015 (comme par hasard, juste la veille du scrutin) a annulé la décision du Tribunal administratif de Toliara de refaire cette élection, et a proclamé le candidat du HVM, Fanamo Jean Courage, maire élu de Vineta Andamasiny, alors que la nouvelle élection a bel et bien eu lieu, la CENIT était sur place, les électeurs ont voté, les résultats provisoires ont été acheminés vers Toliara.

Bien évidemment, personne n'était au courant, ni la CENIT, principale responsable de l'organisation du scrutin (sinon elle aurait stoppé le processus et annulé le vote le 13 novembre), ni les candidats (sinon ils n'auraient plus participé au scrutin, surtout celui qui est proclamé vainqueur par le verdict magique et salutaire du Conseil d'Etat), ni les électeurs (sinon, ils n'auraient plus pris la peine de se déplacer pour voter sachant que leurs votes ne serviraient plus à rien). Et pourquoi le Conseil d'Etat n'a-t-il pas notifié à temps les concernés, si ce jugement était réellement intervenu le 12 novembre? Il aurait eu largement le temps de le faire, 24h pour au moins notifier la CENIT pour que cette dernière arrête toute l'organisation prévue le lendemain, jour de l'élection. Mais il a laissé faire, sanctionnant de ce fait les électeurs, genre *"votez tant que vous voudrez, choisissez le candidat que vous préférez, mais on vous laisse vous ridiculiser (* la

CENIT

y compris

) parce que de toutes les façons, vos choix n'ont absolument aucune importance, nous avons tranché à votre place et avons déjà fait gagner le candidat du parti au pouvoir!!!"

Du jamais vu dans les annales judiciaires du monde entier mais voilà notre Etat de Droit à la HVM, à la Rajaonarimampianina... Vive la justice malgache!

Par ailleurs, à Sakaraha ville où le MAPAR a également remporté l'élection (contre le TIM 2e et le HVM 3e), un membre de la CED (Commission électorale du district), celui justement qui s'est insurgé contre les fraudes aux bulletins pré-cochés perpétrées par le HVM le jour du scrutin, a été attaqué cette nuit à son domicile, par 8 hommes armés. Il est actuellement grièvement blessé et admis d'urgence à l'hôpital local.

Lalâtiana Rakotondrazafy à Sakaraha